

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 JUIN 2009

Sous la présidence de : M. Pierre MAMMOSSER, Maire

Membres présents : Mmes et MM. Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Paul BOISSARIE, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Alfred SCHMITT, Jean-Michel STEPHAN, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER

Membres absents excusés : Mmes Céline GEFFROY qui a donné procuration à Pierre MAMMOSSER et Marie-José SCHALLER qui a donné procuration à Eric HUBERT.

M. Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller et Mme Béatrice HOELTZEL rejoignent l'assemblée lors du point n° 1 de l'ordre du jour.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaiterait rajouter un point en huis clos à l'ordre du jour de la présente séance ; le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 mai 2009

07.05.2009

– réunion de la commission « Projets et Travaux » pour la maison des services ; le projet présenté par le CAUE avoisine les 2 millions d'€ et comporte une surface largement supérieure aux objectifs du projet originel. Les membres de la commission ont demandé au CAUE d'élaborer une version plus restreinte en abandonnant l'adjonction d'un nouveau bâtiment accolé à la maison STAUB

08.05.2009

– cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939/1945 au monument aux morts avec remise de l'ordre national du mérite à l'adjudant (R) LEONACHE par le colonel (R) FOUCHARD

– journée du sport organisée par l'OMACSL au Bruehl

11.05.2009

– réunion du Conseil Général du Bas-Rhin à Gunstett relative au RSA (revenu de solidarité active) qui entrera en vigueur au 1^{er} juin 2009 ; une deuxième réunion a été organisée par le Conseil Général à l'encontre des secrétaires de mairie et des CCAS

– réunion de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers à La Saline concernant les problèmes rencontrés par les sapeurs-pompiers volontaires

12.05.2009

– rencontre avec Bruno MEYER, propriétaire de l'immeuble 50 rue du Docteur Deutsch, concernant l'emprise prévue au plan d'occupation des sols pour l'aménagement du carrefour rue du Docteur Deutsch/rue Muntz/rue des Vignes et son projet de construction ; après consultation des services du Centre Urbanisme Nord, ceux-ci ont confirmé qu'il faut appliquer l'emprise esquissé sur le plan du POS, avec le degré de précision y afférent. Pour information : M. CHEVRE, instructeur des dossiers

d'urbanisme de la commune a quitté le Centre d'Urbanisme Nord pour rejoindre le SDAU

– rencontre avec les riverains de la rue de Strasbourg concernés par l'aménagement de l'entrée de ville ; important problème d'empiètement des aménagements de certains riverains sur le domaine public

– remise des prix du concours « Maths sans Frontières » à Haguenau : la commune de Soultz-sous-Forêts a récompensé les élèves de la classe de 3^e B du Collège de l'Outre Forêt qui ont obtenu le 6^e prix, en leur offrant des places pour le spectacle « Chanson d'Ici » à La Saline

13.05.2009

– rencontre avec M. et Mme HAESSIG dans le cadre de la concertation liée à la réfection du terrain de football annexe

– 6^{ème} rencontre Inter-ScoT du Bas-Rhin à Molsheim avec présentation des travaux sur la thématique de l'aménagement commercial

14.05.2009

– réunion de l'office national des forêts à Seltz avec présentation des évolutions règlementaires dans le domaine des contrats d'approvisionnement et des ventes groupées ; les procédures de facturation avec comme objectif la réduction du délai de transmission des factures et des permis d'enlever : le fonctionnement proposé serait applicable à toutes les ventes destinées aux professionnels quel que soit le mode de vente (gré à gré, adjudication ou appel d'offres). Seules les ventes aux particuliers (gré à gré y compris vente populaire) feraient l'objet d'une facturation par la Trésorerie. Fonctionnement proposé : L'ONF établit la facture, transmet l'original au client et un duplicata de facture à la commune et à la trésorerie. Le client effectue le paiement à la trésorerie qui transmet le certificat de paiement à l'ONF. L'ONF établit le permis d'enlever au client et la commune comptabilise la recette. Ce système est appliqué partout en France, sauf en Alsace-Moselle.

– assemblée générale de l'Association REUSSIR

15.05.2009

– réunion avec A Cœur Joie : l'élaboration du projet de centre de compétence de la voix se poursuit ...

19.05.2009

– rendez-vous avec M. HAIBACH pour la réhabilitation de la maison des associations : point à l'ordre du jour

20.05.2009

– rencontre avec M. Daniel MARTIN de La Poste : l'organisation de la distribution va évoluer, basée sur Soultz-sous-Forêts pour l'ensemble du secteur ; évocation du problème de la rue des Echevins qui va se régler dans ce contexte avec des camions plus petits ; La Poste demande néanmoins une interdiction de stationner le long du mur de l'église protestante ; elle demande, par ailleurs, la suppression d'une boîte aux lettres, en l'occurrence celle de l'ancien restaurant Coq Blanc (10 plis par jour et proximité de la Poste)

– rencontre avec l'entreprise STOHR de Lobsann concernant les travaux à la halte-garderie de Soultz-sous-Forêts (travaux de chauffage et de ventilation incombant au propriétaire)

22.05.2009

- manœuvres d'évacuation et d'intervention des sapeurs-pompiers dans les écoles

25.05.2009

- réunion de la commission plénière (composée des membres du conseil municipal) pour la présentation de la nouvelle version du projet de la maison des services par le CAUE – point de l'ordre du jour

26.05.2009

- diagnostic amiante avant travaux à la maison des associations par M. Régis FRANCOIS (ASPS) de Dambach

- réunion du conseil syndical du SCOTAN à La Saline : approbation définitive du SCOTAN

- réunion du conseil communautaire de la communauté de communes du Sultzerland

- approbation du contrat de territoire qui sera signé par l'ensemble des parties prenantes le 26 juin 2009

- choix de l'AGF pour le relais d'assistantes maternelles ; lancement pour la rentrée si possible

- définition d'une politique de location auprès d'autres communautés de communes pour les matériels qui ont vocation à être mutualisés entre plusieurs communautés de communes (exemple : podium) ; la communauté de communes du Sultzerland prend en charge la différence entre les tarifs intra et extra communautaires

- lancement d'une démarche de diagnostic pour une politique future en faveur des jeunes

27.05.2009

- rencontre avec les responsables des sentiers du théâtre pour un renforcement des liens entre Les Sentiers du Théâtre et La Saline ; animation le 20 septembre à Hohwiller (synergie avec la fête du village)

28.05.2009

- réunion à la Sous Préfecture de Wissembourg concernant les coulées d'eaux boueuses

29.05.2009

- rencontre avec M. GRAFF de la géothermie : suite à la réunion du PLU, nécessité de réserver des zones de développement d'activités autour du puits PK1 (qui va être doublé d'un puits de 1200 m) et du site de production ; possibilité de mettre en place, par la suite, un réseau de chaleur pour les sites distants (0,5 à 1 M€ par km)

- réunion sécurité routière au collège de l'Outre-Forêt

- visite de La Saline par les élus de Truchtersheim

- soirée tartes flambées à la maison de retraite

- réunion de la CAO (commission d'appel d'offres) pour les travaux de rénovation du terrain de football annexe – point de l'ordre du jour

02.06.2009

- rencontre avec le directeur général de MATCH : prochaine rencontre programmée le 10 juillet

- réunion sur le plan départemental de l'habitat au CAIRE

2. PROJETS ET TRAVAUX

→ Approbation du cahier des charges de la maison des services établi par le CAUE du Bas-Rhin

Le Maire résume le projet tel qu'il a été défini lors de la réunion plénière du 25 mai 2009 :

- Maison Blaesius : création au rez-de-chaussée d'un petit hôtel d'entreprises avec accès par la rue ; le niveau 1 et les combles seront aménagés pour la trésorerie avec accès par la cour – Montant estimatif des travaux : 487 400 € HT
- Hôtel de Ville : travaux de restructuration concernant essentiellement l'amélioration de l'accessibilité aux services de la Mairie avec création d'un espace d'accueil dans le porche ; restructuration des bureaux et services au rez-de-chaussée ; local archivage au sous-sol ; création de salles mutualisées pour les permanences
- Maison Staub : le bâtiment transformé aura pour vocation d'accueillir trois entités distinctes : l'office du tourisme, le centre médico-social et l'ABRAPA. Les combles pourront servir de plateau de formation mutualisé pour les besoins de la mairie, du centre médico-social et de l'ABRAPA. L'entrée se fera par la cour aménagée et le nouveau hall d'accueil – Montant estimatif des travaux (hôtel de ville + maison STAUB) : 812 950 € HT

Le total des travaux est estimé à 1 300 000 € HT, hors honoraires maîtrise d'œuvre, bureaux d'études et de contrôle, assurances ...

A la question d'Alfred SCHMITT demandant si l'entrée sur le devant de la mairie était totalement condamnée, le Maire répond que l'accès piétons est maintenue, l'accès voitures se faisant par la rue du Docteur Deutsch

Christian WAGNER estime qu'il y aura sans doute un problème d'accès pour les voitures

A la question de Thomas RUBY demandant si le trésor public était d'accord pour des bureaux sur plusieurs niveaux, le Maire répond que ce n'est pas sur plusieurs niveaux, l'espace de travail sera sur un niveau

A la question d'Alfred SCHMITT demandant pourquoi la trésorerie ne resterait pas dans la maison Muntz, le Maire répond que les services ne souhaitent pas fonctionner sur deux niveaux.

Alfred SCHMITT demande également pourquoi aucune communication n'est prévue entre les trois bâtiments. Le Maire répond que d'une part il y aurait des demi niveaux entre les bâtiments, et d'autre part la salle du conseil municipal coupe de toute manière l'ensemble en deux espaces et qu'il paraît difficile de toucher à cette salle

Jean-Laurent VONAU interroge sur la circulation entre les trois bâtiments et la mise en place de deux ascenseurs vu le problème du transversal. Il fait également remarquer que le chiffrage est établi sans tenir compte des travaux extérieurs. Il soulève également l'emplacement des panneaux solaires actuellement en place côté Nord

Christian KLIPFEL interroge sur la nécessité de fermer le porche et souhaite que lors du concours d'architecte, une variante soit proposée en laissant le porche ouvert

Jean-Laurent VONAU interroge sur les raisons de la création d'un hôtel d'entreprises dans la maison des services plutôt que dans la zone d'activités. Le Maire répond que

c'est une initiative communale et non intercommunale pour un hôtel d'entreprises tertiaires. L'objectif d'implantation à cet endroit est de continuer à animer le centre ville, de maintenir les administrations et de permettre aux personnes de travailler en centre ville.

Alfred SCHMITT demande également s'il ne faudrait pas inclure la salle annexe de la Mairie à l'ensemble du projet.

Suite à ces différentes interventions et à la demande de Jean-Laurent VONAU de reporter l'adoption définitive du cahier des charges à la prochaine réunion du conseil municipal, le Maire, vu l'importance de l'opération projetée et la nécessité de favoriser la pleine appropriation du dossier par tous les conseillers, souscrit à cette proposition. Il demande à tous les conseillers municipaux de faire remonter les éventuelles modifications qu'ils voudraient encore voir figurer dans le document. Une dernière réunion de synthèse aura lieu avant la réunion du conseil municipal du 1^{er} juillet.

→ Réfection du terrain de football annexe

Le Maire informe le conseil municipal que les membres de la commission d'appel d'offres, réunis le 29 mai 2009, laissent au conseil municipal le choix de l'entreprise pour la réfection du terrain de football. La copie des devis et une mise en comparaison ont été distribuées aux conseillers municipaux.

Christophe SCHIMPF, adjoint aux sports chargé du suivi du dossier, informe l'assemblée que 3 entreprises se sont déplacées pour constater l'état du terrain et de la faisabilité des travaux. Deux entreprises ont fait parvenir un devis, la troisième s'est désistée car sa spécialité est plus orientée vers la mise en œuvre de terrains de football synthétiques. Ont répondu : Thierry MULLER Espace Vert d'Eckbolsheim et ISS Espaces Verts de Holtzheim. Les devis sont équivalents mais les techniques différentes ; Thierry MULLER privilégie la préparation du sol et l'engazonnement et ISS ESPACES VERTS le drainage.

Claude LINDNER fait remarquer que la nature du sol et les différentes couches de terre ne permettent pas à l'eau de s'infiltrer ; il demande également les techniques d'entretien de ce terrain.

Christophe SCHIMPF informe que pour l'entretien ultérieur du terrain, il sera impératif de se conformer à un cahier des charges. Les entreprises pourraient débiter les travaux mi-juin ou début juillet de cette année et le terrain pourra être utilisé en septembre 2010.

Le Maire rappelle que les membres de la commission d'appel d'offres privilégieraient plutôt la démarche qui favorise les travaux de préparation du sol et d'engazonnement.

Avant de procéder au choix de l'entreprise le Maire demande d'abord au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de réaliser les travaux de réfection du terrain de football annexe.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER) décident de faire effectuer les travaux de réfection du terrain de football annexe.

Le Maire fait part au conseil municipal du montant des devis :

- Thierry MULLER Espace Vert – GEISPOLSHHEIM 58 582,60 € HT
- ISS Espaces Verts – HOLTZHEIM 58 444,00 € HT,

tout en rappelant que Thierry MULLER s'appuie plus sur la préparation du sol et l'engazonnement et ISS ESPACES VERTS plus sur le drainage.

Il propose de retenir l'entreprise Thierry MULLER Espace Vert de Geispolsheim et demande à l'assemblée de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Paul BOISSARIE et Jean-Laurent VONAU) décide de retenir l'entreprise Thierry MULLER Espace Vert de Geispolsheim pour les travaux de réfection du terrain de football annexe de Soultz-sous-Forêts pour un montant des travaux de 58 582,60 € HT, soit 70 064,79 € TTC.

→ **Diagnostic église catholique**

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur HAIBACH, architecte, a fait parvenir le diagnostic - programmation des travaux de l'église catholique de Soultz-sous-Forêts fin mai 2009. A l'origine il devait être remis pour fin avril ; ce retard est dû à l'engorgement des cabinets de maîtrise d'œuvre suite au lancement des différents plans de relance des collectivités. Il a également fait parvenir une estimation détaillée des travaux dont le montant total (travaux extérieurs et intérieurs) s'élève à 677 240 € HT, honoraires compris. Les travaux extérieurs sont évalués à 447 850 € HT et les travaux intérieurs à 229 390 € HT.

Monsieur HAIBACH propose de faire effectuer les travaux en deux tranches, en commençant par les travaux extérieurs dont le plus important est la couverture.

Le Maire propose au conseil municipal :

- de commencer les travaux par l'extérieur
- de voir dans quelle mesure les deux lots (travaux extérieurs et travaux intérieurs) pourront être réalisés dans le présent mandat municipal
- de planifier les travaux extérieurs (durée des travaux : extérieurs 5 mois, intérieurs 4 mois).

Le Maire informe également l'assemblée que l'acte de cession de l'église catholique et du parvis sera signé demain, jeudi 4 juin 2009.

Le diagnostic – programmation sera discuté en commission « Projets et Travaux » et remis à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 1^{er} juillet 2009.

→ **Travaux maison des associations**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait appel à Monsieur HAIBACH, architecte, pour une estimation sommaire des travaux de réhabilitation des 4 salles de la maison des associations devant notamment servir à l'école municipale de musique. La commune a fait effectuer un diagnostic amiante avant travaux par M. Régis FRANCOIS – ASPS de Dambach ; il s'avère que les dalles du sol contiennent de l'amiante et qu'il faudra faire procéder au désamiantage. L'entreprise retenue pour ces travaux devra déposer le plan de retrait à l'Inspection du Travail un mois avant le début des travaux.

Le Maire informe l'assemblée qu'il faudrait tout d'abord décider de la réhabilitation de la maison des associations, avant toute décision de travaux.

Paul BOISSARIE est d'accord pour les travaux de réhabilitation si l'investissement est prévu sur 15 ou 20 ans

Thomas RUBY demande s'il n'y a pas d'autre alternative pour l'école de musique

A la question de Denise EHRHARD demandant si ces travaux obligent la commune à faire d'autres concessions, le Maire informe que les crédits prévus pour la maison de la musique peuvent être utilisés

Christian KLIPFEL interroge sur la superficie de l'espace nécessaire à l'école de musique et s'il n'y avait pas moyen de reloger l'école de musique dans l'extension de la maison STAUB

Eric HUBERT demande si, dans une hypothèse lointaine, l'école de musique ne pouvait pas intégrer la maison Muntz après le transfert de la trésorerie.

Le Maire rappelle qu'il souhaiterait une maison de la musique du côté de La Saline, mais le terrain sollicité n'appartient pas, pour le moment, à la commune

A la question de Paul BOISSARIE demandant si la maison des associations ne devra pas être disponible pour le groupe scolaire dans 15 ou 20 ans, le Maire répond qu'il est prévu une extension du groupe scolaire à court terme pour faire face aux problèmes de la halte garderie et de l'animation des assistantes maternelles et y créer une petite restauration scolaire.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la réhabilitation de la maison des associations.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Christian KLIPFEL) décide la réhabilitation de la maison des associations.

Compte tenu du délai de dépôt d'un plan de retrait à l'Inspection du Travail par l'entreprise qui sera retenue pour le désamiantage, la démarche de choix de cette entreprise est engagée immédiatement.

Le choix du maître d'œuvre est reporté à la séance du 1^{er} juillet 2009.

→ Divers projets

• chauffage de l'église protestante

Denise EHRHARD, adjointe aux travaux, informe le conseil municipal qu'elle a réceptionné deux devis pour le chauffage de l'église protestante, à savoir :

- entreprise JUNG & Cie – Illkirch Graffenstaden 52 465 € HT
- entreprise THERM-ELEC OUTRE FORET – Riedseltz 37 746,50 € HT.

Les différences techniques des deux devis étant très importantes, la commune a demandé conseil auprès de SOCOTEC qui propose, après étude, de retenir l'entreprise JUNG & Cie, spécialisée dans le chauffage à air pulsé, et de rajouter la pompe de relevage au devis. Le délai de livraison pour le matériel est de cinq semaines et le délai de réalisation des travaux de quatre semaines. Il faut également faire effectuer un diagnostic amiante avant travaux.

Le Maire propose au conseil municipal de mener cette opération sur un prix d'objectif de 55 000 € HT et de retenir l'entreprise JUNG & Cie - Illkirch Graffenstaden pour réaliser les travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU) est favorable à cette proposition.

3. SUITE DES CONVENTIONS AVEC LES AGRICULTEURS : ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal du 1^{er} juillet 2009

4. RELAIS CULTUREL LA SALINE

→ Programmation de la saison culturelle 2009/2010

Lucienne HAAS, adjointe à la culture, informe l'assemblée de quelques nouveautés pour la nouvelle saison culturelle : les dimanches de la Saline, spectacles et cinéma jeune public hors temps scolaire, résidence d'artistes, le printemps du chant choral et « E Friejohr fer unseri Sproch »

Elle présente la programmation de la saison culturelle 2009/2010 comme suit :

- **spectacles tout public**

- **samedi 19 septembre 2009** : ouverture de la saison culturelle suivie du spectacle « De la fuite dans les idées »
- **samedi 26 septembre 2009** : concert pop-rock Lisa Doby
- **samedi 3 octobre 2009** : spectacle d'humour « Une légende sur le retour
- **samedi 7 novembre 2009** : spectacle jeune public dès 7 ans « Sacré Silence » et « En attendant petit Poucet »
- **samedi 28 novembre 2009** : théâtre « Inventaires »
- **mercredi 9 décembre 2009** : marionnettes jeune public de 3 à 5 ans « Flon-Flon et musette » à Wissembourg
- **samedi 16 janvier 2010** : concert Pascal Vecca
- **mercredi 20 janvier 2010** : tragédie cocasse « Hamlet »
- **vendredi 29 janvier 2010** : comédie satirique « Alpenstock »
- **samedi 6 mars 2010** : comédie « Le plus heureux des trois »
- **vendredi 9 avril 2010** : conte philosophique jeune public de 7 à 77 ans « L'île de couette »
- **mardi 20 avril 2010**: spectacle danse-humour jeune public de 7 à 77 ans « Ca, c'est du sport »
- **vendredi 30 avril 2010** : concert « Brassens l'Irlandais »
- **vendredi 7 mai 2010** : concert de l'orchestre universitaire de strasbourg
- **vendredi 14 mai 2010** : danse 7 à 77 ans « Nu et cru »
- **samedi 29 mai 2010** : concert humour « Moi, lui et les autres »

- **les dimanches de La Saline**

- 11 octobre, 22 novembre, 7 février, 14 mars et 25 avril : 5 dimanches à thème pour faire découvrir ou redécouvrir « Les maîtres du jazz »

- **festival « Les Tradi'sons de Noël » du 5 au 20 décembre 2009**

- **samedi 5 décembre 2009 à 20h30** : concert classique du pianiste Alain MAMMOSER – *Les Noëls germaniques*
- **dimanche 6 décembre 2009 à 17h** : chanter Noël à Soultz-sous-Forêts – *Les Noëls russes*
- **samedi 12 décembre 2009 à 20h30** : concert manouche et tzigane avec Engé et ses musiciens – *Les Noëls des pays de l'Est*
- **dimanche 13 décembre 2009 à 17h** : *Les Noëls africains*
- **samedi 19 décembre 2009 à 20h30** : *Les Noëls méditerranéens*
- **dimanche 20 décembre 2009 à 17h** : école de musique et harmonie de Preuschdorf : *Les Noëls français et alsaciens*

- **E Friehjohr fer unseri Sproch**
 - **du lundi 22 au samedi 27 mars 2010** : une semaine consacrée à l'alsacien
- **spectacles en temps scolaire**
 - **mardi 8 et jeudi 10 décembre 2009 à Wissembourg** : « Flon-Flon et musette »
3 à 5 ans
 - **jeudi 21 janvier 2010** : tragédie « Hamlet » *collèges et lycées*
 - **mardi 23 et jeudi 25 février 2010 à Wissembourg** : spectacle musical « Plumes et nuages » - 2 à 6 ans
 - **mardi 30 mars 2010** : spectacle « Allons z'enfants » - 7 à 11 ans
 - **lundi 19 et mardi 20 avril 2010** : spectacle danse-humour « Ca, c'est du sport »
- 7 à 11 ans
 - **jeudi 27 mai 2010** : conte, marionnettes et chants « Monsieur le vent » - 2 à 8 an
 - **jeudi 3 juin** : marionnettes « Robinson » - 3 à 8 ans
- **Connaissance du Monde**
 - **mardi 20 octobre 2009** : La Chine
 - **mardi 19 janvier 2010** : L'Inde de l'Himalaya au golfe de Bengale
 - **mardi 9 février 2010** : La jungle d'Asie du sud-est
 - **mardi 30 mars 2010** : La Libye
- **Ciné loisir**
 - 1 fois par mois, avec séance pendant les vacances scolaires de la Toussaint, février et Pâques

→ Fixation des tarifs

- **spectacles tout public**
 - tarif plein : 12,00 €
 - tarif réduit (- 18 ans, rmistes, handicapés, chômeurs, abonnés SDN) : 10,00 €
 - tarif Vitaculture (jeunes de 15 à 25 ans titulaires de la carte) : 5,50 €
 - enfant (- 15 ans) : 5,50 €
- **spectacles jeune public**
 - tarif plein : 7,00 €
 - tarif Vitaculture : 5,50 €
 - tarif enfant (- 15 ans) : 5,50 €
 - gratuit pour tout enfant (accompagné) ayant déjà vu le spectacle en séance scolaire et muni de son billet
- **spectacles scolaires**
 - Ecoles maternelles et primaires
 - tarif plein : 7,00 €
 - tarif scolaire avec transport : 6,50 €
 - tarif scolaire sans transport : 4,50 €

Collèges et Lycées

- tarif plein : 7,00 €
- tarif scolaire sans transport : 5,50 €

- **Ciné loisir**

- tarif plein : 4,00 €
- tarif enfant (- 15 ans) : 3,00 €

- **Connaissance du Monde**

- tarif plein : 7,00 €
- tarif réduit (- 18 ans, rmistes, handicapés, chômeurs, abonnés SDN) : 6,00 €
- enfant (- 15 ans) : 4,50 €

→ **Fixation des tarifs des abonnements**

TYPES D'ABONNEMENTS	Tarif plein	Tarif réduit (-18ans, rmistes, handicapés, chômeurs, abonnés SDN)
Abonnements spectacles		
Forfait 3 spectacles	30,00 €	25,50 €
Forfait 4 spectacles	38,00 €	32,00 €
Forfait 5 spectacles	45,00 €	37,50 €
Forfait 6 spectacles	51,00 €	42,00 €
Forfait 7 spectacles	56,00 €	45,50 €
Abonnements Connaissance du Monde		
Forfait 4 conférences	24,00 €	20,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la programmation et les tarifs de la saison culturelle 2009/2010.

5. AFFAIRES FINANCIERES

→ **Décision modificative**

- **Amortissement des subventions d'équipement**

Le Maire informe le conseil municipal que la commune de Soultz-sous-Forêts a versé des subventions d'équipement :

- au Syndicat des Eaux de Soultz-sous-Forêts, d'un montant de 21 428,78 €, pour le prolongement de la conduite d'eau rue Louis-Philippe Kamm
- à la communauté de communes du Soutzerland, d'un montant de 55 817,87 € pour la cession de l'immeuble 4, rue de l'Ecole

Ces subventions doivent être amorties et la durée de l'amortissement doit être fixée par le conseil municipal et comprise entre un et cinq ans ; les crédits devant également être votés.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide l'amortissement des subventions d'équipement de montants respectifs 21 428,78 € et 55 817,87 € sur un an, en 2009
- vote les crédits nécessaires
 - en dépenses sur article 6811 – chapitre 042 d'un montant de 77 246,65 €
 - en recettes sur article 280415 – chapitre 040 d'un montant de 77 246,65 €.

→ RD 28 – Aménagement entre Soultz-sous-Forêts et Seltz

Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, informe le conseil municipal qu'il a été destinataire d'un courrier du Conseil Général du Bas-Rhin informant que le démarrage des travaux de l'aménagement de la RD 28 entre Hohwiller et Hatten est envisageable à la fin de l'été 2009 si les démarches amiables d'acquisitions foncières aboutissent.

Cet aménagement, suite à l'implantation de l'îlot, nécessite le déplacement du panneau d'entrée de commune, le prolongement des trottoirs et de l'éclairage jusqu'à la pointe extrême de l'îlot.

La réalisation des trottoirs et la fourniture et pose des fourreaux d'éclairage sont prises en charge par le Département; la fourniture, la mise en place, les frais de fonctionnement et l'entretien du matériel d'éclairage incombent quant à eux à la commune.

Afin de ne pas retarder le démarrage des travaux, le Conseil Général demande de faire délibérer le conseil municipal sur les points abordés et d'autoriser le Maire pour la signature des conventions.

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide de demander une estimation du coût des travaux auprès du Conseil Général et reporter la décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Ce point de l'ordre du jour sera débattu en huis clos.

7. DIVERS

→ Diverses informations

- En vue de la réorganisation du réseau des classes pour la prochaine rentrée scolaire, l'inspecteur d'Académie a pris la mesure suivante :
A l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts la transformation d'un poste d'enseignant de 1^{er} degré (enseignement monolingue) en poste d'enseignant du 1^{er} degré (enseignement bilingue). Cette prévision est fondée sur l'accueil de 64 élèves pour l'enseignement bilingue et 50 élèves pour l'enseignement monolingue. L'école disposera donc de 2 classes maternelles monolingues et de 2 classes maternelles bilingues
- Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Bas-Rhin fait part de la cessation de fonction en tant que chef de l'unité territoriale de Soultz-sous-Forêts du lieutenant Georges PFEIFFER et de la nomination du lieutenant Stéphane MEYER à sa succession. La passation de commandement est prévue le 12 septembre 2009.
- Est Vidéocommunication informe qu'à partir du 1^{er} juillet 2009 leurs services seront commercialisés sous la marque Numéricable

- L'association « Arts et Peinture » de Soultz-sous-Forêts invite l'ensemble du conseil municipal à l'inauguration de la manifestation « Hohwiller village fleuri Carrefour des Arts 2009 », dimanche 28 juin 2009 à 11 heures à la mairie de Hohwiller
- Julien BERBETT invite l'ensemble du conseil municipal
 - soit à l'ordination de prêtre le dimanche 7 juin 2009 à 15 heures en la cathédrale de Strasbourg
 - soit à la célébration de sa première messe le dimanche 14 juin 2008 à 10 heures à Memmelshoffen
 - soit à la célébration de sa première messe le dimanche 21 juin 2009 à 15 heures en l'église Saint Colomban de Bisel.
- pétition des usagers piétons du croisement des rues Frohnacker/Barons de Fleckenstein/Docteur Deutsch quant à la dangerosité de ce carrefour pour le passage des piétons et sollicitant l'étude et la mise en place rapide d'une solution efficace à ce problème

→ Prochaines manifestations

- 4 juin 2009 à 17h30 : assemblée générale du Conseil de Fabrique de l'église catholique avec signature de l'acte de cession
- 7 juin 2009 de 8h à 18h : élections européennes avec dépouillement à 18h
- 10 juin 2009 à 11 h 30 : séance de dédicace de livres par Lorris Murail, écrivain, suivi du verre de l'amitié
- 13 juin 2009 : courses populaires et feu de la Saint Jean au Bruehl
- 15 juin 2009 à 20 h : réunion plénière, préalable à la révision du plan d'aménagement de la forêt
- 17 juin 2009 à 18 h : réunion de la commission Information Communication Fêtes et Cérémonies
- 17 juin 2009 à 20 h : réunion de la commission communale des impôts directs
- 20 juin 2009 : fête de la Musique
- 1^{er} juillet 2009 à 20h15 : réunion du conseil municipal